

Légende

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

COMMUNE DE SAINTE-AGATHE-LA-BOUTERESSE

PLAN LOCAL D'URBANISME

5b - Ouest

ECHELLE 1/4000

PLAN DE ZONAGE

Approbation le 12 juin 2028

Révision allégée approuvée le 07 mars 2014

Modification n°1 approuvée le 24 mai 2022

Modification n°2 lancée le 30 janvier 2023

Enquête Publique

PLU approuvé par délibération du Conseil Communautaire en date du

Le Président

Zonage

- UB : Zone dense des centres anciens
- UC : Zone d'extensions récentes
- Ui : Zone industrielle et artisanale
- Ugt : Quai de transfert
- Ut : Zone d'activité touristique
- AUa: Zone à urbaniser à dominante habitat
- A : Zone agricole
- Av : Zone viticole
- N : Zone naturelle
- Ni : Zone naturelle inondable (voir PPRNPI sur le plan des servitudes)
- NE : Zone naturelle avec activité existante
- NI : Zone naturelle de loisirs
- Np : Zone naturelle de champ photovoltaïque

Autres indications

- Emplacement réservé
- Espace boisé classé
- Orientation d'aménagement
- Marges de recul avec valeurs inscrites
- Limite concernée par l'application de l'article L111.1.4 du Code de l'Urbanisme Loi Barnier (75m de part et d'autres de l'axe)
- Elément construit ou secteur remarquable du paysage (Article L123.1.7 du Code de l'Urbanisme)

www.loireforez.fr

17 boulevard de la
préfecture - CS 30211
42605 MONTBRISON
cedex
04.26.54.10.00

